



Rouen, le 18 JANVIER 2010

**COMMUNIQUE DES PRESIDENTS DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE ET DES
DEPARTEMENTS DE L'EURE ET DE LA SEINE-MARITIME**

Malgré le retard et l'insuffisance des crédits de l'Etat, Alain Le Vern, Jean Louis Destans et Didier Marie s'engagent en faveur des projets d'infrastructures structurantes pour la Haute-Normandie

Suite à la décision du gouvernement de retirer le volet « routier » des Contrats de projets, ces dossiers devaient faire l'objet d'une nouvelle programmation au sein d'un document intitulé Programme de Développement et de Modernisation des Itinéraires (PDMI). Plusieurs mois après la signature du CPER et suite à de nombreuses demandes de nos collectivités, l'Etat a confirmé en novembre dernier sa participation au programme. Bien qu'en deçà des besoins, l'enveloppe financière annoncée aujourd'hui par l'Etat constitue un premier pas répondant partiellement aux attentes des collectivités.

→ Conformément aux engagements pris, Alain Le Vern, Jean Louis Destans et Didier Marie rappellent que l'inscription de la liaison A28/A13 et du *contournement de l'agglomération rouennaise* au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) constitue toujours un préalable à tout accord définitif sur le PDMI. Ils précisent également que dans ce cadre, il importe que l'Etat s'engage dès à présent :

- A réaliser l'étude des variantes du projet de liaison A28/A13 intégrant les territoires eurois et seino-marins.
- A assurer la programmation dans des délais raisonnables de cette infrastructure routière nationale indispensable au développement de la Haute Normandie, facteur essentiel à la mobilité et à la qualité de vie de ses habitants.

→ Par ailleurs, les Présidents rappellent que sur d'autres dossiers les discussions se poursuivent, certains désaccords persistant sur l'ordre des priorités. Ils regrettent notamment :

- L'absence de crédits pour achever l'aménagement de la RN 31 qui figurait pourtant dans le CPER 2000-2006. Les collectivités demandent donc d'intégrer la déviation de Gournay dans cette programmation.
- En second lieu, concernant la RN27, l'accroissement prévisible des flux sur la RD 915 nécessitera des aménagements de sécurité qu'il conviendrait à l'Etat de prendre en charge.

→ D'ores et déjà, Etat et collectivités locales ont néanmoins trouvé un accord sur plusieurs chantiers indispensables au développement de notre territoire :

- Il s'agit notamment à ce stade de la déviation Sud Ouest d'Evreux et de la mise à deux fois deux voies de la RN27 (section Manhéouville – Dieppe).
- En ce qui concerne la mise en place d'un système de gestion de trafic concertée sur l'agglomération de Rouen, les collectivités s'engageront sur les bases suivantes :

- Pour le Département de Seine-Maritime, dans la mesure où il serait possible d'optimiser l'exploitation et la gestion de l'agglomération et des équipements d'information des usagers en complémentarité avec le centre départemental, la participation s'établira à hauteur de 2,5 M€, correspondant aux besoins liés au réseau départemental sur l'agglomération,
 - Pour la Région, le soutien sera examiné dans le cadre d'une mise en place d'un système de gestion global du trafic sur l'agglomération rouennaise, à l'occasion de la refonte de son contrat d'agglomération à l'échelle de la nouvelle Communauté Rouen – Elbeuf – Austreberthe (CREA) et en fonction des stratégies qui y seront développées pour favoriser la circulation des transports en commun et les modes doux.
- Enfin, les Présidents prennent acte de la réalisation par l'Etat, sur ses propres fonds et en compléments de ceux accordés par la CREA, de l'achèvement du projet fonctionnel du Pont Flaubert de Rouen, des acquisitions foncières en rive gauche, dans le cadre de l'exécution des accès définitifs du pont Flaubert, et des travaux de protection acoustique sur le réseau national.

→ *Les participations financières des collectivités haut-normandes envisagées aujourd'hui sont les suivantes :*

- Région Haute-Normandie : 35,76 Millions
- Département de l'Eure : 5,88 Millions
- Département de Seine-Maritime : 2,5 Millions
- CREA : 4,5 Millions
- Agglomération d'Evreux : 6,87 Millions

Pour Alain Le Vern, Didier Marie et Jean Louis Destans : *« en matière d'infrastructures routières, nos collectivités font preuve de volontarisme en acceptant d'engager des sommes considérables sur des projets relevant pourtant de la compétence de l'Etat. Dès lors, nous ne saurions être considérés comme de simples bailleurs de fonds. Nos priorités doivent être prises en compte par le gouvernement. Trop de retard a déjà été pris, il est temps désormais que l'Etat engage ces chantiers qui permettront de créer de l'activité et donc de l'emploi, d'améliorer les déplacements et donc la qualité de vie des Haut-Normands ! »*

Contacts presse :

Département de Seine-Maritime
Camille Rotunno
 Attachée de presse
 Port : 06 74 35 26 07
camille.rotunno@cg76.fr

Région Haute-Normandie
Sylvain Radiguet
 Attaché de presse
 Port : 06 60 66 69 46
sylvain.radiguet@cr-haute-normandie.fr

Département de l'Eure
Philippe Lebault
 Attaché de presse
 Port : 06 70 48 42 52
philippe.lebault@cg27.fr